

5. Suivre l'évolution de votre demande d'inscription

5.1. Vous êtes admis : Confirmer ou se Désister

Une fois votre demande traitée par la commission de recrutement, vous recevrez par e-mail la décision concernant votre demande d'inscription : favorable ou défavorable.



Lorsque votre demande d'inscription reçoit une décision favorable, vous devez vous reconnecter sur votre compte **eCandidat** pour indiquer votre choix : confirmer ou se désister dans **un délai de 7 jours**.

Tout désistement est **définitif**. Votre place peut être automatiquement attribuée à un autre candidat.

5.2. Vous êtes ajouté à la liste complémentaire

En cas de désistement d'un candidat, vous pouvez remonter sur la liste principale en fonction de votre rang de classement général.

5.3. Votre demande d'inscription reçoit un avis défavorable

Vous pouvez avoir reçu un avis défavorable pour les raisons suivantes :

- **Votre demande de « Validation d'Acquis Professionnels (VAP) » a été refusée.** Vous pouvez vous référer au courrier transmis après avis de la commission.
- **Votre candidature est non-retenue par le jury d'admission/ commission pédagogique**
- **Votre dossier est non-finalisé, classé sans suite**

5.4. Contact

Pour toute question concernant votre dossier d'inscription, merci d'écrire à : inspe-candidatures@univ-reims.fr